

## Burundi : 65 personnes inculpées de "participation à une insurrection"

@rib News, 19/04/2015 - Source AFP Soixante-cinq personnes sur quelque 120 arrêtées lors de manifestations (photo) contre un troisième mandat du président burundais Pierre Nkurunziza vendredi à Bujumbura ont été inculpées de "participation à un mouvement insurrectionnel", a annoncé le procureur de la capitale dans la nuit de samedi à dimanche. "Nous venons d'entendre les 106 prévenus que nous a présentés la police. 41 ont été relaxés et 65 inculpés de participation à un mouvement insurrectionnel, outrage et résistance aux dépositaires de l'autorité publique et coups et blessures," a déclaré Arcade Nimubona.

Selon le Code pénal burundais, la participation à un mouvement insurrectionnel est punie d'une peine pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison. Cette peine peut aller jusqu'à la perpétuité en cas d'insurrection armée. "À ça sera au tribunal d'apprécier car il y a bien eu utilisation d'armes aux termes de la loi burundaise", a précisé le procureur en évoquant des pierres lancées contre les policiers. En avril 2014, la justice burundaise avait condamné 22 militants d'opposition à la prison à perpétuité pour "participation à un mouvement insurrectionnel armé" à la suite de violents affrontements avec la police à Bujumbura. "Ces prévenus vont être écroués à la prison de Muramvya (centre) et leur procès selon la procédure de flagrance aura lieu la semaine prochaine", a ajouté le procureur de Bujumbura. Une procédure "expéditive" Au moins deux policiers ont été blessés et 117 manifestants arrêtés à Bujumbura lors des heurts entre la police et des militants de l'opposition appelant le président Nkurunziza à renoncer à un troisième mandat, selon la police. Une dizaine de manifestants ont été relâchés samedi, selon des sources judiciaires. "Plus de 100 prévenus entendus en deux heures, c'est une procédure expéditive dans une affaire politique car ces gens étaient en train d'exercer un droit reconnu par la Constitution", a protesté Pierre-Claver Mbonimpa, président de l'ONG locale des droits de l'homme Aprodeh. Pendant plusieurs heures, environ 200 militants d'opposition ont chanté des chansons d'encouragement devant le parquet de Bujumbura. "Tout ceci est fait pour nous décourager, mais nous voulons dire à Nkurunziza que nous n'allons pas renoncer, que nous continuerons de manifester jusqu'à ce qu'il renonce à se représenter", a martelé un militant. Un troisième mandat pour Nkurunziza ? "Nous savons que ce pouvoir est prêt à nous tuer, à nous jeter en prison mais nous sommes prêts à perdre notre sang plutôt que de renoncer à ce combat", a renchéri Chauvineau Mugwengezo, un des leaders de l'opposition. S'il ne s'est pas officiellement déclaré, l'opposition et la société civile prétendent au chef de l'Etat l'intention de briguer en juin un troisième mandat, inconstitutionnel, selon eux. Les partisans de M. Nkurunziza estiment au contraire qu'il en a parfaitement le droit. Cinq partis d'opposition ainsi que des dissidents du parti de M. Nkurunziza, le Cndd-FDD, ont lancé mercredi une "campagne" pour empêcher le président sortant de se représenter. Un congrès du Cndd-FDD est prévu avant la fin du mois pour désigner son candidat à la présidentielle. Samedi, une grande tension a régné dans Bujumbura où la police a maintenu un impressionnant dispositif alors que le maire a interdit le jogging collectif pris les weekends dans la capitale.